

Discours de l'Amiral DECHAVANNE pour la remise de Chevalier du Mérite Maritime
à Gérard CRESTEY,

Monsieur CRESTEY Cher Gérard

Il me revient l'honneur de prononcer ton panégyrique avant que nous procédions à la remise de ta croix de chevalier du Mérite Maritime

Je salue la présence de l'administrateur Jean-Pascal DEVIS (ex DIR CROSS et DML50) et Guy DELISLE président d'honneur de la fédération du Mérite Maritime de la Manche, qui ont largement œuvrés pour faire aboutir ce dossier

Natif de Cherbourg, tu as toujours baigné dans les embruns

Tu quitte en 68 ton Cotentin natal pour un service militaire de 16 mois sous les cocotiers et les drapeaux

Pas chez les biffins mais dans la Royale à bord du ravitailleur LA SEINE en Polynésie pour la campagne d'essais 1968-1969

Diplômé de l'enseignement technique tu as une carrière en deux phases :

1. toujours proche des neutrons, comme personnel civil de la Défense pour la construction des sous-marins à Cherbourg
2. puis comme professeur pendant 33 ans

Mais c'est ton engagement dans le sauvetage en mer que je voudrais souligner,

en 1993 tu rejoins comme sauveteur bénévole la station SNSM de Dielette

Une des plus ancienne car fondée en 1867 sous l'égide de la toute nouvelle société centrale des naufragés.

En 20 ans de canotier plusieurs actes de dévouement ont été récompensés par la SNSM pour l'assistance que tu as apportée à plusieurs centaines de personnes.

Mais tu ne te contente pas de prendre la mer, et tu assume les fonctions de président de la station de 1998 à 2015.

Sous ton règne est mise en service la vedette Henry VARIN

Dans tes fonctions tu as toujours fait preuve de compétence, d'esprit d'équipe et de dévouement. La nomination dans l'Ordre du Mérite Maritime n'en est que la juste récompense et la reconnaissance de la Nation.

C'est un honneur et un plaisir pour moi que tu m'ai demandé de te remettre cette décoration

Monsieur Gérard CRESTEY « ***Au nom du Gouvernement de la République Française nous vous faisons chevalier de l'Ordre du Mérite Maritime*** »